

# Histoire littéraire et culturelle des pays anglophones II

**Titulaire**

Christophe DEN TANDT (Coordonnateur)

**Mnémonique du cours**

GERM-B205

**Crédits ECTS**

5 crédits

**Langue(s) d'enseignement**

Anglais

**Période du cours**

Année académique

**Campus**

Solbosch

## Contenu du cours

Le cours est destiné à familiariser les étudiants avec l'histoire de la poésie anglaise depuis ses origines jusqu'au 17e siècle. Le cours inclut environ vingt exemples pratiques d'analyse de textes représentatifs de chaque période abordée (Moyen Age, Renaissance, époque baroque).

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours vise à présenter les grands courants de la poésie anglaise à travers un échantillonnage historique.

## Pré-requis et co-requis

### Cours co-requis

GERM-B110 | Histoire littéraire et culturelle des pays anglophones I | 5 crédits

### Cours ayant celui-ci comme co-requis

GERM-B310 | Histoire littéraire et culturelle des pays anglophones III | 5 crédits

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours ex cathedra, donné en Anglais, avec diaporamas informatiques.

Exercices de traduction de textes littéraires de l'anglais vers le français.

Des notes de cours (syllabus) sont disponibles.

## Contribution au profil d'enseignement

Développer ses connaissances culturelles, historiques et littéraires. Développer ses capacités à décoder les textes littéraires.

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Les références bibliographiques sur lesquelles s'appuie ce cours sont affichées à l'adresse Internet suivante:

<http://homepages.ulb.ac.be/~cdentand/b205biblio.htm>

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

### Contact(s)

ULB CP 175, Bureau AZ4.113 e-mail : [cdentand@ulb.ac.be](mailto:cdentand@ulb.ac.be)  
permanences : le lundi de 13:00 à 14:00 le vendredi de 12:30 à 14:00 tel. 02 650 38 16 / 02 650 38 24

## Méthode(s) d'évaluation

Autre

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examens au 1er et au 2e quadrimestre.

1er quadrimestre:

Examen oral: évaluation des notions d'histoire culturelle et littéraire; exercice d'interprétation littéraire; exercice de traduction littéraire. La participation à l'examen oral du premier quadrimestre est obligatoire pour cet exercice. Si l'étudiant(e) obtient une note d'échec, il ou elle a le droit de repasser cette partie de l'examen en deuxième session (août-septembre).

2e quadrimestre:

Examen oral: évaluation des notions d'histoire culturelle et littéraire; exercice d'interprétation littéraire; exercice de traduction littéraire. La participation à l'examen oral du deuxième quadrimestre est obligatoire. Si l'étudiant.e obtient une note d'échec, il ou elle a le droit de repasser cette partie de l'examen en deuxième session (août-septembre).

## Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Principes généraux: chaque partie de l'unité d'enseignement est obligatoire et devra être évaluée. Le seuil minimal de réussite pour chaque partie est de 10/20. Si l'étudiant(e) ne présente pas

une des parties ou est en échec pour l'une des parties, il ou elle recevra une note d'exclusion (05/20) pour l'entièreté de l'examen. L'étudiant(e) devra dès lors représenter l'examen en deuxième session. Les parties dont les notes sont supérieures à 10/20 ne devront plus être représentées; seule la partie concernée par l'échec devra être représentée.

Examens au 1er et au 2e quadrimestre.

1er quadrimestre:

Examen oral : exercice d'interprétation littéraire et évaluation des notions d'histoire littéraire: 30% de la note finale + 10 % pour l'exercice de traduction littéraire + 10% pour l'évaluation de la compétence linguistique orale en anglais.

2e quadrimestre:

Examen oral : exercice d'interprétation littéraire et évaluation des notions d'histoire littéraire: 30% de la note finale + 10 % pour l'exercice de traduction littéraire + 10% pour l'évaluation de la compétence linguistique orale en anglais.

## Langue(s) d'évaluation principale(s)

Anglais

## Autre(s) langue(s) d'évaluation éventuelle(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

BA-LGERM | Bachelier en langues et lettres modernes, orientation Germaniques | bloc 2 et BA-LLANG | Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale | bloc 2

